Vivre ensemble au Pays de
MONTFAUCON
Le bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

Rue des Grands Fossés - 43 290 Montfaucon-en-Velay Tél : 04 71 65 74 10 mail : c-c-montfaucon@wanadoo.fr

Edito/Présentation

Le mot du Président

Afin de rendre plus efficace et plus pertinente la communication sur les actions engagées , les élus de la Communauté de Communes du Pays de Monfaucon ont fait le choix de mettre en œuvre une nouvelle formule.

Ainsi, en cohérence avec les différentes publications municipales, vous retrouverez en insertion de ces dernières un fascicule de 4 pages consacré, non plus à l'ensemble des compétences exercées par la Communauté de Communes, mais plus à des « zooms » sur des dossiers en cours ou dont l'importance est de nature à changer ou à améliorer votre quotidien.

A chaque nouvelle parution, de nouveaux dossiers seront ainsi abordés et mis en lumière à travers cette publication. Les actions et les compétences de notre Communauté de Communes s'exercent en effet en lien étroit et indissociable avec le développement de chacune de nos communes.

Afin de bien démarrer cette nouvelle mandature, nous avons également fait le choix de vous rappeler la liste des élus municipaux désignés pour siéger au conseil communautaire ainsi que l'organisation de nos différentes commissions.

En ce début d'année 2008, le conseil communautaire a approuvé la prise d'une nouvelle compétence : la Lecture Publique.
Dans ce cadre, 5 bibliothèques sont en cours de réalisation (Montfaucon/Dunières/Saint-Romain) ou doivent démarrer prochainement (Raucoules/Riotord) ; d'autres suivront dans un avenir proche.

Sans plus attendre nous vous invitons à découvrir en détail cette nouvelle parution.

Les élus communautaires vont souhaitent une bonne lecture.

Le Président de la Communauté de Communes
du Pays de Montfaucon

Olivier Cigolotti

Edito / Présentation .....
Réalisations - Zones d'activités .....
Projets - Lecture Public .....
Infos Pratiques .....

Le Conseil Communautaire

Suite aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008, les Conseils Municipaux nouvellement élus ont désigné leurs représentants au sein de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (CCPM).

Le Conseil Communautaire, réuni au complet, a alors procédé à la désignation du Président et des Vice-Présidents, ainsi que de leurs missions dans le cadre des compétences de la Communauté de Communes.

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

		CONSEILLERS	
	Olivier Cigolotti Président	- Philippe Bourriel - Michel Jurine	SAINT-ROMAIN LACHALM
	André Chomienne Vice-Président Services à la personne, (petite enfance, ramassage scolaire, portage repas...)	- Jean-Pierre Marcon - Monique Granger - Jean-Paul Chapelon - Philippe Guérin - Robert Vallat	DUNIERES
	Jean Fayard Vice-Président Suivi des travaux et Ordures ménagères	- Geneviève Decot - Henri Drevet - Jean-Pierre Teyssier	MONTFAUCON EN-VELAY
	Jean-Pierre Achard Vice-Président Affaires Culturelles	- Robert Granger - Gérard Dumont	MONTREGARD
	Bernard Souvignet Vice-Président Agriculture, Forêt, Piscine, Bâtiments communautaires, Voirie et Foncier	- Jean Teyssier - Alain Mounier	RAUCOULES
	Guy Peyrard Vice-Président Pays, Schéma de Cohérence Territoriale et Système d'Information Géographique	- Jean-Paul Poncet - Pascal Beaulaigue - Albert Charra	RIOTORD
	André Marcon Vice-Président Développement durable, Communication et TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)	- Jean-Pierre Santy	SAINT-BONNET LE-FROID
	Yves Seytre Vice-Président Affaires Touristiques	- Monique Poulenard	SAINT-JULIEN MOLHESABATE

Réalisations ...

Zones d'activités

Le développement économique est la première compétence de la Communauté de Communes. A ce titre, et comme chaque année, elle y consacre beaucoup de son énergie et une part budgétaire importante.

La Communauté de Communes a procédé à l'aménagement de nombreuses plates-formes industrielles au cours de l'année 2008 sur 5 de ses zones d'activités :

- zone de Faurie à Dunières
- zone de Ville à Dunières
- zone d'Aulagny à Montregard
- zone des Lardons à Raucoules
- zone de Mauras à Riotord

Au total, plus de 9 hectares ont été aménagés pour répondre aux sollicitations d'entreprises locales qui souhaitent développer leurs activités.

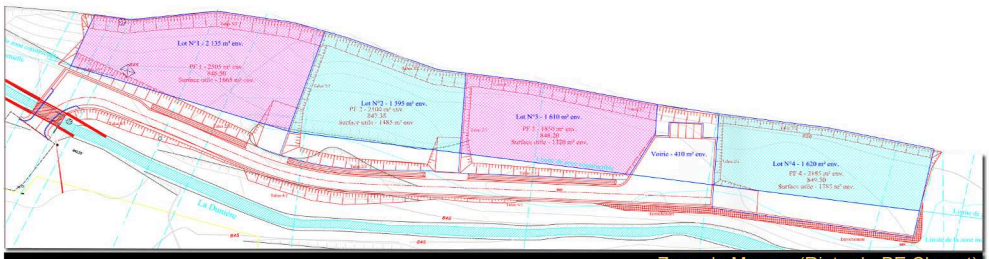

Zone de Mauras (Riotord - BE Chanut)

Zone de Faurie (Dunières)

Zone des Lardons (Raucoules)

Investissements

Ces investissements lourds consacrés par la Communauté de Communes au développement économique (au total près de 2 000 000 € HT investis dans l'économie locale) favoriseront la création d'activités et d'emplois.
Ces investissements doivent également permettre l'augmentation des bases de taxe professionnelle, qui constitue la principale ressource financière de la Communauté de Communes.
Ce retour sur investissement en terme de taxe professionnelle est un élément fondamental dans l'action économique de la CCPM. Il s'agit ainsi de travailler en partenariat avec les entreprises en les aidant à réaliser leurs projets.
Le choix de ces aménagements est fait en fonction des demandes des entreprises sollicitant la CCPM, des disponibilités foncières existantes à proximité des zones d'activités actuelles afin de favoriser le regroupement des activités économiques dans des zones dédiées sur chaque commune, et en fonction de choix politiques en terme d'équilibre du territoire donc de partage de l'espace (urbanisation/agriculture/développement industriel).

Au niveau financier

Les élus communautaires ont toujours souhaité dans un souci d'équité que le prix de vente des terrains viabilisés soit équivalent quelles que soient la commune et la zone d'activité concernées. Cette décision renforce la solidarité entre les communes de la CCPM et évite ainsi toute concurrence.
Jusqu'à présent, le prix de vente des terrains viabilisés était fixé à 5.34 € HT le m², soit un des plus bas du département. A terme, une augmentation de ce prix est inéluctable compte tenu des coûts croissants d'aménagement (les terrains les plus propices ayant déjà été aménagés).

Localisation des zones sur l'ensemble de la Communauté de Communes

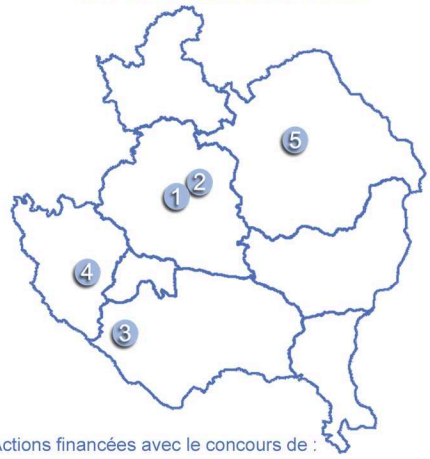

En quelques chiffres...

1. Zone d'activité de Faurie (Dunières)
   2 plates-formes - 8 234 m²
2. Zone d'activité de Ville (Dunières)
   2 plates-formes - 46 700 m²
3. Zone d'activité d'Aulagny (Montregard)
   4 plates-formes - 24 940 m²
4. Zone d'activité des Lardons (Raucoules)
   2 plates-formes - 5 705 m²
5. Zone d'activité de Mauras (Riotord)
   4 plates-formes - 7 000 m²

Actions financées avec le concours de :
CONSEIL GÉNÉRAL Haute-Loire
CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

Lecture Publique

Depuis le 5 juillet 2007, la Communauté de Communes est désormais responsable de la compétence « lecture publique ». L'année 2009 verra la concrétisation sur le terrain des nombreuses décisions prises à ce sujet.

La « lecture publique », c'est quoi ?

La lecture publique correspond aux services procurés par les bibliothèques – médiathèques, à savoir la mise à disposition de fonds documentaires variés par leur forme (livres, journaux, CD, DVD...) et par leur thème (jeunesse, fiction, histoire, vie quotidienne, sciences...).

Pourquoi la CCPM a-t-elle pris la compétence ?

Chaque commune possède une bibliothèque dont l'aménagement remonte à plusieurs années et ne bénéficie pas de tous les équipements nécessaires (informatiques notamment) pour répondre efficacement aux attentes des usagers.

A ce titre, plusieurs communes ont souhaité aménager de nouveaux équipements (construction ou réhabilitation).
Dans ce cadre, les élus communautaires ont réfléchi de manière coordonnée et en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) pour déterminer une action commune et cohérente, et ont donc décidé de la prise de cette compétence.

Projet de Bibliothèque à Dunières (Atelier d'Architecture A. Duverger)

Quelles actions de la CCPM ?

La Communauté de Communes est compétente pour :
- La construction et l'équipement des bibliothèques,
- L'embauche d'un coordinateur lecture publique (réalisée depuis le 1er novembre),
- L'organisation des manifestations visant à promouvoir la lecture publique,
- L'acquisition des fonds d'ouvrages
- L'informatisation des bibliothèques en réseau.

Toutes ces actions seront réalisées en collaboration avec les équipes de bénévoles en place.
En terme d'aménagement de nouveaux équipements, cinq projets ont été pour l'heure validés par les élus communautaires :
Dunières (construction), Montfaucon (réhabilitation), Raucoules (construction), Riotord (réhabilitation) et Saint-Romain-Lachalm (réhabilitation).
L'acquisition de mobiliers et de matériels informatiques est prévue pour tous les équipements.

Pourquoi recruter un coordinateur lecture publique ?

Le recrutement d'un coordinateur est apparu un élément indispensable dans l'organisation prévue, au même titre que l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles dans le domaine de la petite enfance ou la coordinatrice de l'école de musique.
L'embauche d'un professionnel permettra de développer la lecture publique en organisant des actions culturelles par le biais d'événements ponctuels, de mettre en œuvre et définir une politique d'acquisition du livre, de travailler en relation avec les bénévoles des bibliothèques (animation, coordination, formation…), d'être l'interface des interlocuteurs extérieurs (BDP, Etat, etc...), et de mettre en œuvre et développer la mise en réseau informatique des bibliothèques.

Projet de bibliothèque à Raucoules (Agence 2BR)

Infos Pratiques ...

Portage de repas à domicile

Coût d'un repas : 7 € - Bénéficiaires : plus de 60 ans
Fonctionnement : le service est assuré du lundi au samedi (sauf jour férié) et distribué entre 10h30 et 13h30.
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09

Ecole Intercommunale de Musique

L'Ecole Intercommunale de Musique propose des cours de guitare, piano, violon, batterie, trompette, éveil musical et choeur d'enfants.
Une permanence a lieu les mardis de 16h30 à 18h00 (Siège Communauté de Communes)
Contact : Géraldine KESCH au 04 71 65 74 10

Zoom sur le ... Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire regroupe 17 lignes de transport, ce qui représente plus de 1 250 km parcourus par jour, pour 631 élèves inscrits en 2008. Ce service représentait un coût total en 2007 de 408 179,35 € financés selon la répartition indiquée dans le graphique ci-contre.
Tarifs 2008/2009 par trimestre :
Journaliers (CCPM) Primaire : 32 €, Collège : 46 €, Lycée : 52 €
Pensionnaires : 80 €
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09

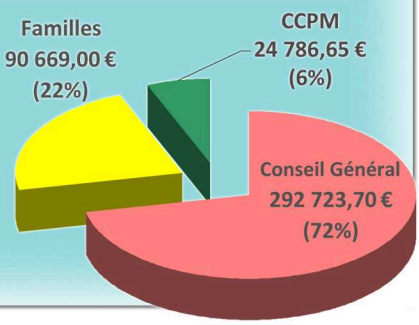

Enfance Jeunesse

relais assistantes maternelles
les coccinelles
rue Notre Dame
43290 Montfaucon en Velay
Tél : 04 71 65 65 31
Contact Frédérique CHARREL

accueil collectif
les papillons
rue de la Mutualité
43220 Dunières
Tél: 04 71 66 86 78

accueil collectif
les libellules
rue Notre Dame
43290 Montfaucon en Velay
Tél : 04 71 65 65 30

OFFICE de TOURISME
Haut Pays du Velay

Tél : 04 71 59 95 73 Fax : 04 71 59 97 20
otmontfaucon@wanadoo.fr
www.otmontfaucon.fr

HORAIRES : de septembre à juin : du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30-17h30 et le samedi 9h00-12h00
Juillet-août : du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-18h00 et le dimanche : 9h00-12h00

Piscine Intercommunale (Dunières)

Tél : 04 71 61 97 16
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Mercredi : 16h00 à 20h00
Samedi : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h45
Pendant les vacances scolaires, la piscine propose d'autres horaires d'ouverture
TARIFS :
Ticket Enfant (5 à 16 ans) : 2.00 €
Ticket Adulte : 2.60 € (abonnements possibles)
Location Association (1h) : 17 €
Activités Ludiques (mercredi matin) : 99 €/an

Point Visio Public :
Permanences à l'Office de Tourisme

CPAM : les lundis et jeudis de 14h00 à 17h00 et les mardis de 9h00 à 12h00

URSSAF : les lundis et jeudis de 13h30 à 16h00 et les mardis de 9h00 à 12h00

CAF : les mardis 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h30

ANPE : les mardis de 14h00 à 16h45 et les jeudis de 9h00 à 12h00

MSA : les 2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Actualité :
Saison Culturelle 2009

Communauté de Communes

Tél : 04 71 65 74 10 Fax : 04 71 65 74 11
Rue des Grands Fossés - 43 290 Montfaucon
mail : c-c-montfaucon@wanadoo.fr